

Système d'Information
et de Communication Administrative
SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre des technologies de la communication et du transport en date du Relatif aux prestations rendues par les services relevant du ministère des technologies de la communication et du transport, des établissements et entreprises publics placés sous sa tutelle et aux conditions de leur octroi.
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n° du)

Organisme : Office National des Postes
Domaine de la prestation : Services Postaux
Objet de la prestation : Vente de divers produits philatéliques et des cartes postales à travers le réseau Internet

Conditions d'obtention

- utiliser le moyen de paiement électronique :
 - le "e-DINAR" pour les opérations effectuées à l'intérieur du pays ;
 - la carte de paiement international "Visa, Master-Card" pour les commandes provenant de l'étranger ;
- acquérir les cartes de recharge "e-DINAR" ;
- suivre les instructions sur le site web www.e-dinar.poste.tn ;
- effectuer les opérations d'achat sur les sites de commerce électroniques suivants :
www.e-stamps.poste.tn
www.e-shop.poste.tn

Pièces à fournir

aucune

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- activer la carte sur le site www.e-dinar.poste.tn à l'aide du code confidentiel et de la question « Amara » ;	- client	- immédiat
- acquérir la carte "e-DINAR" auprès du bureau de poste ;	- client	- en temps réel
- servir l'imprimé relatif à l'achat de cartes e-DINAR auprès des bureaux de poste ;	- client	- temps réel
- visiter les sites de commerce électronique sur Internet ;	- client	- selon le choix du client : - par Rapid Poste : • une journée de travail pour les envois à l'intérieur du pays • entre 2 et 5 jours pour les envois à destination de l'étranger
- paiement des montants des achats sur Internet avec le dinar électronique ;	- client	- par envoi recommandé : entre 2 et 3 jours de travail pour les envois à l'intérieur du pays • entre 5 et 15 jours pour les envois à destination de l'étranger
- livraison des achats à l'adresse du bénéficiaire.	- rapid poste	

Lieu de dépôt du dossier

Service : réseau Internet
Adresse : www.e-stamps.tn - www.e-shop.tn - www.e-dinar.poste.tn

Lieu d'obtention de la prestation

Service : réseau Internet
Adresse : www.e-stamps.tn - www.e-shop.tn - www.e-dinar.poste.tn

Délai d'obtention de la prestation

- selon le choix du client :
- Rapid Poste :
 - une journée de travail pour les envois à l'intérieur du pays
 - entre 2 et 5 jours pour les envois à destination de l'étranger
- envoi **recommandé** : entre 2 et 3 jours de travail pour les envois à l'intérieur du pays
- entre 5 et 15 jours pour les envois à destination de l'étranger

Références législatives et/ou réglementaires

- Loi n°2000-83 du 09 août 2000 relative aux échanges et au commerce électronique.
- Décision commune des Ministres du commerce et des technologies de la communication du 17 juin 2002 fixant les tarifs applicables aux services de base dans les régimes intérieur et international.
- Décision n°232 du 04 novembre relative à la fixation des tarifs applicables au service Rapid Poste.
- Décision du Directeur Général de l'Office National des Postes du 17 juin 2002 portant fixation des tarifs applicables dans les régimes interne et international aux services autres que les services de base et révision du montant des prix relatifs à la conception des timbres poste.

Système d'Information
et de Communication Administrative
SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre des technologies de la communication et du transport en date du Relatif aux prestations rendues par les services relevant du ministère des technologies de la communication et du transport, des établissements et entreprises publics placés sous sa tutelle et aux conditions de leur octroi.
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n° du)

Organisme : Office National des Postes
Domaine de la prestation : Services Postaux
Objet de la prestation : Dépôt d'un colis postal destiné à l'intérieur du pays

Conditions d'obtention

- paiement des taxes postales ;
- l'adresse de l'expéditeur et du destinataire doivent être claires et libellées avec des caractères arabes ou latins et des chiffres arabes avec indication du code postal ;
- emballage obligatoire compatible avec le poids, la forme, la nature du contenu du colis ainsi que le moyen et la durée de son acheminement ;
- poids max : 30 kg ;
- le client peut acheter l'emballage auprès des bureaux de poste ou agences Poste-colis ;
- les sociétés et les grands clients peuvent conclure un contrat avec le centre Poste-colis pour la collecte et la distribution de leurs colis.

Pièces à fournir

les imprimés réservés à cet effet.

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- dépôt du colis ;	- agence Poste-colis ou bureau de poste	- immédiat
- remettre le colis au destinataire.	- agence Poste-colis, bureau ou centre de distribution	- dans un délai de 2 jours ouvrables après la date du dépôt

Lieu de dépôt du dossier

Service : agences Poste-colis, bureaux de poste

Lieu d'obtention de la prestation

Service : agences Poste-colis, bureaux de poste

Délai d'obtention de la prestation

Dans un délai de 2 jours ouvrables après la date du dépôt

Références législatives et/ou réglementaires

- Loi n°98-38 du 02 juin 1998 relative au code de la Poste.
- Décision du Directeur Général de l'Office National des Postes du 17 juin 2002 portant fixation des tarifs applicables dans les régimes interne et international aux services autres que les services de base et révision du montant des prix relatifs à la conception des timbres poste.